

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 13 septembre 2005 à 19 h à la salle Jacques-St-André, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et M. Normand Lemay, tous commissaires formant quorum, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Mme Nathalie Martel, dir. serv. ress. hum., MM. Robert Phaneuf, rég. serv. ress. mat. et Jacques Richer, cons. gest. serv. aff. corp. et comm.

M. Daniel B. Bisson a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-050913-1223

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2005.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-050913-1224

Il est proposé par M. Normand Lemay

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-050913-1225

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

- 2.3 Adoption de l'ordre du jour;
3. Modifications au plan d'organisation des administrateurs;
4. Nomination de gestionnaire;
5. Probation de gestionnaire;
6. Rapport sur les adjudications en période estivale :
 - 6.1 Services alimentaires dans les écoles;
 - 6.2 Autres contrats;
7. Travaux dans des établissements :
 - 7.1 Nominations de professionnels;
 - 7.2 Invitations à soumissionner;
8. Modalités de reddition de comptes pour 2004-2005;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PLAN D'ORGANISATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS 2005-2006

Résolution n^o CE-050913-1226

ATTENDU que le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif le pouvoir d'approuver le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général (rés. n^o CC-990609-392);

ATTENDU le plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2005-2006, tel qu'adopté par le comité exécutif le 10 mai 2005 (rés. n^o CE-050510-1199);

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications à ce plan;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, conformément à la politique locale de gestion des administrateurs;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER les modifications suivantes au plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2005-2006 :

- Direction du service des ressources matérielles : remplacement d'un poste de régisseur par un poste de coordonnateur;
- Direction du service des ressources humaines : remplacement d'un poste de conseiller en gestion de personnel par un poste de coordonnateur;
- Polyvalente Sainte-Thérèse : ajout d'un poste d'agent d'administration;

DE VERSER le document amendé au répertoire des présentes sous la cote 124.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n^o CE-050913-1227

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n^o CE-050913-1228

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 25.

NOMINATION – DIRECTION ADJOINTE

Résolution n^o CE-050913-1229

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de direction adjointe à l'école secondaire du Harfang;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE NOMMER M. Richard Galli directeur adjoint à l'école secondaire du Harfang et que la date d'embauche soit déterminée par la direction générale.

Tel que précisé dans la politique de gestion des cadres d'école de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, M. Richard Galli sera soumis à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté**PROBATION DE GESTIONNAIRE**

La direction générale dépose son rapport sur la probation d'une gestionnaire. Elle indique que Mme Anne-Marie Blanchet, directrice adjointe à l'école secondaire des Patriotes, a accompli cette étape avec succès.

Mme Paule Fortier occupe son siège à 19 h 30.

ADJUDICATIONS DE CONTRAT DE SERVICES DE CANTINE

Résolution n^o CE-050913-1230

ATTENDU la résolution n^o CE-050628-1220 concernant les adjudications de contrat durant la période estivale;

ATTENDU les démarches menées auprès de concessionnaires potentiels pour diverses écoles;

ATTENDU les recommandations des directions d'école;

ATTENDU le rapport de la direction du service des ressources matérielles;
Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ENTÉRINER l'adjudication d'un contrat de services de cantine aux écoles suivantes, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2008 (trois ans) :

<u>Écoles secondaires</u> (mets cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
Lucille-Teasdale	Laliberté, Gestion des services alimentaires
Rive-Nord	Laliberté, Gestion des services alimentaires
Polyvalente Sainte-Thérèse	Laliberté, Gestion des services alimentaires
du Harfang	Laliberté, Gestion des services alimentaires
du Harfang (pav. Saint-François)	Laliberté, Gestion des services alimentaires

<u>Écoles primaires</u> (mets non cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
Arthur-Vaillancourt	Resto-Pop (Thérèse-De Blainville)
des Moissons (pav. Mgr C.-Chaumont)	Laliberté, Gestion des services alimentaires

<u>Écoles primaires</u> (mets cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
au Cœur-du-Boisé des Mésanges Clair Matin Gaston-Pilon Notre-Dame	Maryse Proulx La Bouffe à Jojo Louise Gagnon Lyne Gagnon Les Amis de la boîte à lunch
Plateau Saint-Louis Terre des jeunes	Nicole Boisvert Nathalie Lanoville

D'ENTÉRINER l'adjudication d'un contrat de services de cantine aux écoles suivantes, pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (un an) :

<u>Écoles primaires</u> (mets non cuisinés sur place)	<u>Concessionnaires</u>
Sainte-Scholastique	La Petite Marmite, div. De la Boustifaille
de Fontainebleau (« petites maisons »)	Palais du Fin Gourmet

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE
Résolution n^o CE-050913-1231

ATTENDU les crédits budgétaires disponibles;

ATTENDU la résolution n° CE-050628-1220 concernant les adjudications de contrat durant la période estivale;

ATTENDU le résultat des appels d'offres;

ATTENDU le rapport de la Direction du service des ressources matérielles;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ENTÉRINER l'adjudication des contrats suivants aux plus bas soumissionnaires conformes :

- contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement de locaux pour l'école alternative et l'adaptation scolaire à la Polyvalente Sainte-Thérèse, à la firme Construction Buram inc. pour un montant de 144 030,05 \$, toutes taxes incluses;
- contrat pour la réalisation des travaux de réaménagement du débarcadère d'autobus et d'aménagement d'un nouveau stationnement pour automobiles à l'école secondaire d'Oka, à la firme Asphalte J.J. Lauzon ltée pour un montant de 255 304,30 \$, toutes taxes incluses;
- contrat pour la réalisation des travaux de réfection du plancher du gymnase à la Polyvalente Sainte-Thérèse, à la firme Avantage Sport inc. pour un montant de 218 397,97 \$, toutes taxes incluses;
- contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un laboratoire et divers travaux à l'école secondaire des Patriotes, à la firme Les Entreprises Fidrat inc. pour un montant de 149 656 \$, toutes taxes incluses.

Adopté

RÉFECTION DU BLOC SANITAIRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES

Résolution n° CE-050913-1232

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection du bloc sanitaire à l'école secondaire des Patriotes;

ATTENDU que le projet est évalué à 100 000 \$ et qu'il est inclus au plan triennal des investissements 2005-2008, adopté par le conseil des commissaires le 24 mai 2005;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la firme d'ingénierie BSA Groupe Conseil, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du bloc sanitaire à l'école secondaire des Patriotes.

Adopté

AMÉNAGEMENT D'UN LABORATOIRE DE SCIENCES À L'ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Résolution n° CE-050913-1233

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire d'Oka;

ATTENDU que le projet est évalué à 75 000 \$ et qu'il est inclus au plan triennal des investissements 2005-2008, adopté par le conseil des commissaires le 24 mai 2005;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour les travaux d'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire d'Oka :

En architecture

- Claude Hamelin Lalonde Architecte;

En ingénierie

- Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés.

Adopté

AMÉNAGEMENT D'UN LABORATOIRE DE SCIENCES À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU HARFANG

Résolution n^o CE-050913-1234

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire du Harfang;

ATTENDU que le projet est évalué à 75 000 \$ et qu'il est inclus au plan triennal des investissements 2005-2008, adopté par le conseil des commissaires le 24 mai 2005;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour les travaux d'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire du Harfang :

En architecture

- Berthiaume & Associés Architectes;

En ingénierie

- Dessau-Soprin inc.

Adopté

REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE DU TRAIT-D'UNION

Résolution n^o CE-050913-1235

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de remplacement des fenêtres à l'école du Trait-d'Union (pavillon Adolphe-Chapleau);

ATTENDU que le projet est évalué à 225 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la firme d'architecture Berthiaume & Associés Architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de remplacement des fenêtres à l'école du Trait-d'Union (pavillon Adolphe-Chapleau).

Adopté

AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE DANS QUATRE ÉCOLES SECONDAIRES

Résolution n^o CE-050913-1236

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie aux écoles secondaire Hubert-Maisonnette, secondaire Lucille-Teasdale, Saint-Gabriel et Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour les laboratoires de science et technologie attribuée par le Ministère selon la lettre datée du 30 juin 2005, dans le cadre de la réforme;

ATTENDU que le projet est évalué à 198 679 \$ pour ces quatre écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour les travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie aux écoles secondaire Hubert-Maisonnette, secondaire Lucille-Teasdale, Saint-Gabriel et Polyvalente Sainte-Thérèse :

En architecture

- Le Groupe Coursol et Falardeau Architectes;

En ingénierie

- Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés inc.

Adopté

AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE DANS TROIS ÉCOLES SECONDAIRES

Résolution n^o CE-050913-1237

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie aux écoles secondaire des Patriotes, secondaire Jean-Jacques-Rousseau et secondaire du Harfang;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour les laboratoires de science et technologie attribuée par le Ministère selon la lettre datée du 30 juin 2005, dans le cadre de la réforme;

ATTENDU que le projet est évalué à 215 955 \$ pour ces trois écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour les travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie aux écoles secondaire des Patriotes, secondaire Jean-Jacques-Rousseau et secondaire du Harfang :

En architecture

- Yves Woodrough & Associés Architectes;

En ingénierie

- Dessau-Soprin inc.

Adopté

**AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRES DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE
DANS DEUX ÉCOLES SECONDAIRES**

Résolution n^o CE-050913-1238

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie à l'école secondaire d'Oka et à l'École secondaire Liberté-Jeunesse;

ATTENDU l'allocation supplémentaire pour les laboratoires de science et technologie attribuée par le Ministère selon la lettre datée du 30 juin 2005, dans le cadre de la réforme;

ATTENDU que le projet est évalué à 198 679 \$ pour ces deux écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services de firmes professionnelles en architecture et en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes pour les travaux d'aménagement de laboratoires de science et technologie à l'école secondaire d'Oka et à l'École secondaire Liberté-Jeunesse :

En architecture

- Claude Hamelin Lalonde Architectes;

En ingénierie

- Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés inc.

Adopté

**TRAVAUX CORRECTIFS AU FLOCAGE D'AMIANTE À L'ÉCOLE DU
TRAIT-D'UNION**

Résolution n^o CE-050913-1239

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux correctifs liés au flocage d'amiante à l'école du Trait-d'Union (pavillon Mgr Philippe-Labelle);

ATTENDU l'autorisation d'exécuter ces travaux, reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en date du 1^{er} juin 2005;

ATTENDU que le projet est évalué à 224 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE RETENIR la firme d'architecture François Grenon, architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux correctifs liés au flocage d'amiante à l'école du Trait-d'Union (pavillon Mgr Philippe-Labelle).

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CE-050913-1240

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection partielle de la toiture à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU que le projet est évalué à 1 100 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels, pour les travaux de réfection partielle de la toiture à la Polyvalente Sainte-Thérèse :

- Consortium Lacombe Tremblay l'Écuyer Architectes;
- Le Groupe Coursol et Falardeau Architectes;
- Yves Woodrough et Associés Architectes.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE LE CARREFOUR

Résolution n° CE-050913-1241

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection partielle de la toiture à l'école Le Carrefour;

ATTENDU que le projet est évalué à 600 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels, pour les travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Le Carrefour :

- Bouré Therrien Architectes;
- Larry O'Shaughnessy Architecte;
- François Grenon, architecte.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE HORIZON-SOLEIL

Résolution n° CE-050913-1242

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection de la toiture à l'école Horizon-Soleil;

ATTENDU que le projet est évalué à 650 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par M. Claude D'Amour

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de réfection de la toiture à l'école Horizon-Soleil :

- Le Groupe Coursol et Falardeau Architectes;
- L'Écuyer Lefavre Architectes;
- Bouré Therrien Architectes.

Adopté

REMPLACEMENT DES FENÊTRES À LA POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CE-050913-1243

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'architecture pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour le remplacement partiel des fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes;

ATTENDU que le projet est évalué à 450 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels, pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par M. Normand Lemay

D'INVITER les firmes d'architecture suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de remplacement partiel des fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes :

- Yves Woodrough et Associés Architectes;
- Consortium Lacombe Tremblay l'Écuyer Architectes;
- François Grenon, architecte.

Adopté

IMPERMÉABILISATION DE LA FONDATION À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Résolution n° CE-050913-1244

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer une firme d'ingénierie pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour l'imperméabilisation de la fondation à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

ATTENDU que le projet est évalué à 260 000 \$;

ATTENDU l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'INVITER les firmes d'ingénierie suivantes à déposer leur offre de services professionnels, pour les travaux d'imperméabilisation de la fondation à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption :

- Dessau-Soprin inc.;
- Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.;
- Bouthillette Parizeau et Associés.

Adopté

REDDITION DE COMPTES

La direction générale présente au comité exécutif les modalités retenues pour sa reddition de comptes pour l'année 2004-2005, laquelle se fera en deux soirées, soit les 11 octobre et 8 novembre 2005.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-050913-1245

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h 25.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général